



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 21 février 2024
CR N° 25**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - TORTORA Sandrine
Messieurs BOTTONI Pierre - PALLARES Laurent - BREANT Théo (75) - BOULLE
Thomas - GILBERT Cédric- GOMIS Arthur

Excusé(es) : Madame HACENE Marie

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

- Appel de salle pour les finales de coupe du Val de Marne du 15 & 16 juin 2024.
- Appel de salle pour les finales à 4 de le Ligue en -18 et -15 masculins du 1er & 2 juin 2024
- Appel de salle pour l'Assemblée Générale du Comité le samedi 15 juin 2024

KREMLIN BICETRE : La COC prend note de votre rencontre amicale en -13 F du 24/02/2024.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CS Valenton / Chennevières HBC du 02/03/2024 :

Suite à la demande du club de Valenton, un délégué sera désigné sur cette rencontre.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule Haute :

Rencontre AS St Mandé HB 4 / Paris SC 5 du 09-10/03/2024 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Alfortville HB 2 / Paris UC 4 du 09-10/03/2024 :

Paris UC : Merci de répondre à la demande d'inversion dans Gest'hand avant le 28 février 2024 sinon la COC validera la proposition.

Rencontre Paris SC 5 / ASA Maisons-Alfort HB 3 du 02-03/03/2024 :

Paris SC : Conclusion non saisie. Amende suit.

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 3 / HBC Choisy le Roi 2 du 09-10/03/2024 :

Maisons-Alfort : Conclusion non saisie. Amende suit.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule Haute :

Rencontre CSM Finances 2 / HBC Arcueil 2 du 09-10/03/2024 :

Finances : Conclusion non saisie. Amende suit.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE :

Poule B :

Rencontre Marolles HB / US Ivry HB du 23-24/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report de la rencontre au samedi 16 mars 2024 à 16h30 au gymnase Municipal de Marolles. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Poule A :

Rencontre ES Vitry / US Alfortville HB 2 du 02/03/2024 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 15h45. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CA L'Hay-les-Roses HB / HBC Cachan du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

Rencontre CA Boissy HB / ASM du Perreux du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

MOINS DE 18 ANS

Rencontre US Créteil HB / Stella St Maur HB du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

MOINS DE 15 ANS

Rencontre Stella St Maur HB / US Créteil HB du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

Rencontre Joinville HB AS / HBC Cachan du 16-17/03/2024 :

Merci au club de Cachan de confirmer son accord pour jouer à 18h00. (Horaire non réglementaire)

MOINS DE 13 ANS

Rencontre Joinville HB AS / AS St Mandé HB du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

Rencontre Villiers EC HB / US Ivry HB du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

Rencontre Marolles HB / US Créteil HB du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre US Fontenay HB / US Ivry HB du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

MOINS DE 18 ANS

Rencontre US Ivry HB / CA Boissy HB du 16-17/03/2024 :

Merci au club de Boissy de répondre au club d'Ivry

MOINS DE 13 ANS

Rencontre US Ivry HB / Réveil de Nogent HB du 16-17/03/2024 :

La rencontre aura lieu le lundi 11 mars 2024 à 18h45 au gymnase Alice Millat à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre US Villejuif HB / Stella St Maur HB du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024

Rencontre CA l'Hay-les-Roses HB / US Alfortville HB du 16-17/03/2024 :

La rencontre aura lieu le mercredi 27 mars 2024 à 18h30 au gymnase Chevreul à l'Hay-les-Roses. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

COUPE DEPARTEMENTALE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre ASM du Perreux / US Ormesson du 16-17/03/2024 :

La COC donne son accord pour le report. A jouer avant le 29 avril 2024



MPL N°24 /2023

COMMISSION « JEUNES »

Valenton, le 21 Février 2024

En communication téléphonique : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

Avec en invité : Stéphane DEVIE,

Bonjour à toutes et à tous,

Les congés d'hiver ne sont pas terminés mais nous allons répondre aux quelques mails que nous avons reçus afin de ne pas vous laisser dans l'embarras.

NOTES A TOUS LES CLUBS

MOINS DE 13 GARÇONS

► poule B : **RAPPEL** rencontre **Stella Saint-Maur / Vitry** des 9-10 décembre. Le club de la **Stella Saint-Maur** propose de la reporter au samedi 23 mars ou un mercredi à 19h45 au gymnase Rabelais. Merci au club de **Vitry** d'étudier cette proposition.

► poule B : **RAPPEL** rencontre **Joinville / Stella Saint-Maur** des 27-28 janvier. Le club de **Joinville** va proposer d'autres dates. Merci au club de la **Stella Saint-Maur** d'étudier ces nouvelles propositions.

► poule D : rencontre **Marolles / Chennevières** des 16-17 mars. Pour permettre la tenue des matchs de coupe, le club de **Chennevières** demande qu'elle soit reculée au samedi 23 mars ce qui est impossible du fait de ce que le club de **Marolles** est privé de salle ce week-end. Merci aux deux clubs de rechercher une solution. En réponse à Marolles : vous pouvez jour effectivement jouer un même week-end les deux rencontres, encore faut-il pour vous trouver la bonne date, le match de coupe devant se jouer avant le 29 avril et celui du championnat avant le 1^{er} juin. Espérant avoir répondu à votre question.

► poule F : **RAPPEL** rencontre **Joinville 2 / Ormesson** des 27-28 janvier. Le club de **Joinville** va proposer d'autres dates. Merci au club d'**Ormesson** d'étudier ces nouvelles propositions.

MOINS DE 11 GARÇONS

► poule B : **RAPPEL** rencontre **Sucy / Stella Saint-Maur** du 3 février. Nous remercions le club de **Sucy** pour sa réponse et lui présentons nos excuses : son premier mail (du 25 janvier) ne nous avait pas été transmis. Nous laissons le soin aux deux clubs de s'entendre sur une date de report puis de nous en aviser. Merci.

► poule E : **RAPPEL** merci au club de **Bry** de nous indiquer quelle solution il envisage pour que soit jouée **avant la fin des championnats** la rencontre **Bry / Marolles** des 20/21 janvier unilatéralement "annulée".

► poule E : rencontre **Bry / Nogent** du 3 février. L'absence de FDME semble indiquer qu'elle n'a pas été jouée. Bry : nous enregistrons votre retour se rapportant aux soucis rencontrés lors de l'exportation des feuilles de matches aussi nous demandons à Nogent de nous confirmer le score final soit : Bry 20 /Nogent 8 afin de l'enregistrer dans Gest'hand.

► poule G : **RAPPEL** rencontre **Nogent / Vitry** du 3 février. L'équipe de **Vitry** ne s'est pas déplacée, oubliant de prévenir de sa défection suffisamment tôt pour que le club de **Nogent** puisse s'organiser... Merci aux deux clubs de s'entendre sur une solution de report.

MOINS DE 13 FILLES.

► poule Excellence : à l'attention des clubs de **Créteil, Ivry, Stella Saint-Maur, Villejuif, Arcueil, CSAKB et Villiers**. Plusieurs de ces équipes sont qualifiées pour le tour suivant du challenge régional. En conséquence, les rencontres suivantes des 16-17 mars doivent être reportées :

- **Créteil / Ivry** (match de championnat)

- **Villejuif / Stella Saint-Maur** (match de coupe)

- CSAKB / Villejuif (match de championnat)
- CSAKB / Villiers (match de coupe)
- Arcueil / Alfortville (match de championnat)

Merci à tous ces clubs de se concerter deux à deux pour organiser les reports nécessaires.

La rencontre **L'Haÿ-Les-Roses / Stella Saint-Maur** se jouera le samedi 23 mars à 14h. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

PLATEAUX TECHNIQUES

Voici la liste inchangée des plateaux à venir :

- ▶ dimanche 3 mars à **Nogent** de 9h20 à 12h00 au Stadium Maudry. Une équipe de Nogent, une du Plessis, deux d'Alfortville et une de Joinville sont déjà inscrites, une dernière équipe peut les rejoindre. Le niveau du tournoi sera "moyen".
- ▶ dimanche 24 mars au **Plessis Trévisé** de 9h00 à 12h00 au gymnase De Dieuleveult. Trois équipes du Plessis Trévisé, une de Nogent et deux d'Alfortville sont déjà inscrites, d'autres peuvent les rejoindre.
- ▶ samedi 27 ou dimanche 28 avril : lieu à déterminer - Un club pourrait-il se proposer pour organiser ce plateau ?

TOURNOI MINI HAND Autorisés

Voici la liste des tournois autorisés

- dimanche 10 mars : Marolles
- dimanche 10 mars : Vitry
- dimanche 17 mars : Ormesson
- dimanche 17 mars : L'Haÿ-Les Roses
- dimanche 30 Mars : Cachan
- dimanche 7 avril : Bonneuil
- dimanche 5 mai : Chennevières
- dimanche 5 mai : Chevilly-Larue
- dimanche 19 mai : Kremlin Bicêtre
- dimanche 26 mai : Créteil
- dimanche 2 juin : Bry sur Marne
- dimanche 9 juin : Champigny
- dimanche 9 juin : Sucy.
- Dimanche 23 juin : Fontenay

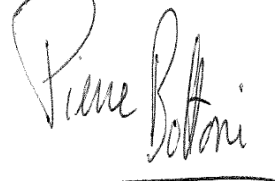
N'hésitez pas à venir grossir cette liste, mais en veillant à n'organiser aucun tournoi aux dates retenues pour les plateaux techniques (02/03 mars – 23/24 mars et 27/28 avril) : nous ne l'accepterions pas.

Bonne fin de semaine, nous vous donnons rendez-vous ici-même début mars sauf imprévus.....

Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC 94

Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (58900000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.